

Edité par la commission
communication de
Champneuvill
Imprimé par nos soins
Sur papier recyclé

CHAMPNEUVILL'INFOS



OIES des Moissons - Champ - Janvier 2010

Embellissement du village : comme en 2009 vous trouverez dans ce Champneuvill'infos un bon d'achat nominatif à utiliser à « La Vallée des fleurs ».



Le 9 janvier 2010 vous êtes venus nombreux pour assister aux vœux de la municipalité ... et comme vous l'avez souhaité nous renouvellerons cette cérémonie les années à venir.



ECHOS DE LA CODECOM DE CHARNY

N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter de la CODECOM : www.codecom-charny.fr

→ Environnement : Rapport SITA-DECTRA

Dans le rapport 2009 du délégataire présenté par Sita-Dectra, on note qu'en ce qui concerne les tonnages, nous avons progressé de 31 % en encombrants ; pour les ordures ménagères on passe de 302 kg/an/habitant en 2008 à 288 kg / habitant en 2009 (- 4,6 %). Concernant le tri sélectif, le tri des corps creux progresse de 19%, alors que celui des corps plats stagne. Globalement, le tri annuel de chaque habitant passe de 44,100 kg à 45,960 kg (+ 4,2%).

→ HAUT DEBIT - WIMAX : Rappel : la CODECOM subventionne 25 % d'un montant maximal de 400 € TTC limité à un accès par personne (condition : ne pas pouvoir bénéficier d'une offre filaire). Ne pas oublier de faire votre demande de subvention avec copies de la facture du matériel et de la facture de l'installateur.

Message du ministère du budget : M Alain BREVET, géomètre du cadastre, sera dans notre commune pour procéder aux opérations annuelles de la tournée de conservation cadastrale pour la mise à jour du plan cadastral de 2011.

Un pôle numérique multimédia sur le territoire à Bras sur Meuse. Les possibilités de cet espace high-tech. L'objectif sera bien de favoriser l'accès à ces technologies par la formation avec des ateliers thématiques ou encore sur les nouveaux usages (Blog, Wikis, e-administration, e-citoyenneté, etc...). Au-delà du pôle formation, il y aura un espace "art du numérique" où chacun pourra y fabriquer des contenus multimédias (vidéo, audio, photo etc...). Une "webTV" sera mise en place ainsi qu'une "télé live". Des ordinateurs en libre service et un espace jeux sur grand écran connecté en réseau seront installés. Ce bel outil devrait être opérationnel à 100% en septembre.

ARRETE PREFECTORAL : Par arrêté N°2010-0548 du 22 mars 2010, l'utilisation de détecteurs de métaux en vue de la recherche d'objets archéologiques ainsi que d'engins de guerre est interdite sur le territoire de l'ensemble des communes du département de la Meuse.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 février 2010.

Objet de la délibération N° 77 : Réhabilitation de la salle multi activité

M le Maire explique, en présence de l'architecte, les travaux envisagés pour la réhabilitation, la rénovation et l'extension de la salle de multiactivités de la commune. Cette opération « éco-citoyenne » sera réalisée en prenant en compte les critères de développement durable. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver le projet d'investissement de cette opération pour un montant HT de 271882 € et autorise M le Maire à faire toutes les demandes de subventions à tous les financeurs possibles.

Objet de la délibération N° 78 : Plan de financement de la salle multi activité

Ressources	Taux d'intervention	Plafond	Montant	% de la dépense
DGE	40%	80000	32000	11.77
CODECOM	10%	40000	4000	1.47
CG55 + GIP	20%		54376	20
Région (DT+QE)	20%		54376	20
Reserve Parlementaire			4000	1.47
Autres (CAF, EDF, ADEME)			3000	1.10
Autofinancement			50130	18.44
Emprunt			70000	25.75

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver le plan de financement de cette opération de 271882 € HT

Objet de la délibération N° 79 : Réhabilitation mairie

M le Maire explique, en présence de l'architecte, les travaux envisagés pour la rénovation de la mairie et du secrétariat de mairie de la commune. Cette opération « éco-citoyenne » sera réalisée en prenant en compte les critères de développement durable. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver le projet d'investissement de cette opération pour un montant HT de 107800 €

Objet de la délibération N° 80 : Plan de financement de la mairie et du secrétariat

Ressources	Taux d'intervention	Plafond	Montant	% de la dépense
DGE	40%	120000	43120	40.00
CODECOM	10%	40000	4000	3.71
Région, C G	0		0	0
Autres (CAF, EDF, ADEME)			2000	1.86
Autofinancement			28680	26.60
Emprunt			30000	27.83

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver le plan de financement de cette opération de 107800 € HT et autorise M le Maire à faire toutes les demandes de subventions à tous les financeurs possibles.

Objet de la délibération N° 81 : Référent DICRIM - PCS

M le Maire expose la nécessité d'établir sur la commune un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et un PCS (Plan Communal de Sauvegarde),
Considérant que, pour assister les communes, la Codecom a proposé de missionner la DDE pour une assistance globale aux communes dans la réalisation de ces documents, il y a lieu de désigner deux référents de la commune pour participer au comité de pilotage,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal nomme M Daniel LEFORT et M Daniel DUBAUX

Objet de la délibération N° 82 : vote des comptes administratifs 2009(commune, eaux et CCAS)

M le 1^{er} adjoint présente les comptes administratifs de la commune, du service des eaux et du CCAS.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2009 dressés par M le Maire

Objet de la délibération N° 84 : A T E S A T (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire)

M le Maire explique la nécessité de conclure une nouvelle convention ATESAT, la convention précédente étant arrivée à échéance le 31 décembre 2009. Vu le projet de convention et les missions de la DDT et les domaines d'intervention de la mission de base, le conseil municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, de renouveler l'ATESAT par une convention pour un montant annuel de 34.44 €, et autorise M le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Séance du 30 mars 2010.

Objet de la délibération N° 85 : vote des comptes de gestion 2009 (commune, eaux et CCAS)

M le maire présente les comptes de gestion de la commune, des eaux et du CCAS. Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve les comptes de gestion 2009 dressés par M le trésorier de la trésorerie de Verdun.

Objet de la délibération N° 86 : affectation des résultats

Concernant les budgets de la commune, du service des Eaux et du CCAS, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter les résultats cumulés d'exploitation des exercices 2009 comme suit :

	Budget communal	Budget des EAUX	Budget du CCAS
Affectation à l'excédent cumulé fin 2009	87508,28 €	11 287,72 €	624,08 €
Affectation résultat Investissement	3130,74 €	+ 4042,99 €	
Résultat d'investissement 2009	+ 8071,76 €	- 5195,85 €	
Résultat de fonctionnement 2009	+ 28376,09 €	+ 3484,97	66,93 €
Virement à la section de fonction t	+ 4941,02 €		

Objet de la délibération N° 87 : taux d'imposition de la commune pour 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide, de ne pas augmenter les taux des taxes communales par rapport à 2009, soit pour 2010 :

- Taxe d'habitation 9,20 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 17,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 29,37 %

Objet de la délibération N° 88-: vote du budget primitif de 2010 de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2010 de la commune de Champneuville au chapitre pour le fonctionnement et au chapitre pour l'investissement.

. B P 2010	Dépenses	Dépenses
Fonctionnement	146 273 €	58 765 €
Résultat fonctionnement reporté		87 508 €
TOTAL fonctionnement	146 273 €	146 273 €
Investissement	372 000 €	373 869 €
Reste à réaliser	5000 €	
Investissement solde reporté		3 131 €
Total investissement	377 000 €	377 000 €
TOTAL BUDGET	523 273 €	523 273 €

Objet de la délibération N° 89 - 90 : vote du budget primitif 2010 du CCAS et du Service des Eaux de Champneuville.

Le CCAS et le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote les budgets primitifs 2010 du CCAS et du service des eaux.

Objet de la délibération N° 91: Adhésion de Lamouilly et Nepvant au S E N M.

Le Maire informe l'assemblée de la demande d'adhésion des communes de NEPVANT et LAMOUILLY au Syndicat d'Electrification du Nord Meusien.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal : accepte l'adhésion des communes de NEPVANT et de LAMOUILLY au Syndicat d'Electrification du Nord Meusien.

Objet de la délibération N° 92 : dématérialisation de procédures administratives avec AGEDI (Agence de Gestion et Développement Informatique)

Le Maire fait part de l'intérêt de transmettre, par voie électronique, les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'état dans le cadre du contrôle de légalité. Etant déjà membre d'AGEDI, le maire signale que la dématérialisation proposée par AGEDI est plus compatible avec nos logiciels, et que la proposition qui avait été faite par la CODECOM de Charny avec la société SRCI n'a plus lieu d'être. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de la mise en œuvre des dispositifs proposés pour un prix de 204 € HT et autorise le Maire à signer les conventions et tous autres documents nécessaires à ce dossier.

Objet de la délibération N° 94 : proposition de bons pour achats de fleurs

Comme en 2009, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, renouvelle l'attribution d'un bon d'achat nominatif de 8 € par foyer Champneuvillois pour l'achat de fleurs à la « Vallée des Fleurs », avec validité jusqu'au 30 juin 2010.

ETAT CIVIL.

Naissance

- Le 7 janvier 2010 de Jeanne de Nicolas et Isabelle HERTKORN

Ils sont arrivés

- Bienvenue à Noëlle SAVOUREUX au 1 rue des Haies.

Ils sont partis

- La famille MORDACCI du 7 rue Laval pour Bras sur Meuse



Informations diverses

Nichoir à l'église, le 23 janvier 2010, en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) nous avons procédé à la pose d'un nichoir pour Chouette Effraie, à cette occasion nous avons pu voir une exposition « Plumes de nuits » et un film sur la « Dame blanche ». Le 28 mars 2010, suite à un carreau cassé de l'église, un couple de chouette Effraie est venu « visiter » la nef, malheureusement il n'a pas encore décidé d'occuper le nichoir à suivre.



- **Service des eaux**, en 2009, suite au remplacement du pont de Régnéville la conduite d'eau a été déplacée sous le lit de la Meuse, après déduction des subventions le coût pour les communes : 10000€ dont 5182 € pour Champneuve. En décembre 2009 une fuite importante a été réparée au niveau du pont du canal de Samogneux.
Pour 2010 la pose d'un anti béliet est prévue au niveau de la station de pompage pour un montant évalué à 2140€ (coût pour Champneuve 1093 €.). Une étude est en cours pour mettre en place une télégestion, coût estimé à 6360 €.
- **Projet rénovation Salle des Fêtes**, les demandes de subventions sont en cours, les plans définitifs s'achèvent, n'hésitez pas à venir les consulter et il est encore temps de donner votre avis.
- **OFFICE DU TOURISME**
DOUAUMONT le 9 mai 2010 : Les chemins de la Bataille (93^{ème} anniversaire).
Randonnées VTT, pédestres et équestres : Venez nombreux, c'est gratuit !
Renseignement à l'Office de Tourisme de Bras 03 29 85 41 52



LES FORÊTS DE L'HISTOIRE : Dimanche 2 mai de 9h30 à 12h00

L'office de Tourisme et l'Office National des Forêts vous proposent une découverte originale du champ de bataille. Profitez, en toute sécurité, d'une immersion en plein coeur de ces lieux tragiques pour comprendre la reconquête d'un territoire par la nature. La force de la nature, accompagnée par le forestier, est aujourd'hui tout aussi étonnante quand on pense qu'il y a plus de 90 ans maintenant cette zone était un Champ de bataille, pollué et ferrailé : LA CRÊTE DES FROIDETERRE - parcours de 3km. Inscription 48h avant à l'Office de Tourisme **03 29 85 41 52**

accueil.pays-verdunois@orange.fr Tarif : 3€/pers. - Gratuit pour les moins de 10 ans

● **La chasse aux œufs 5 avril 2010**



Cette année, après un nettoyage conséquent du terrain derrière la mairie, réalisé par l'ADAPEIM, les nombreux enfants du village ont pu découvrir ce nouveau lieu et se lancer dans une chasse aux œufs particulièrement fructueuse. Comme d'habitude les cloches furent généreuses. Après le partage de la récolte, petits et grands ont partagé un apéritif convivial et apprécié des participants. Merci au comité des fêtes pour l'organisation de cet événement.

AGENDA

VACHERAUVILLE

1. Le 8 mai 2010 : course du Talou , départ de Vacherauville avec passage habituel sur les chemins de Champneuville
2. Le 13 mai 2010 brocante

Nous sommes de plus en plus nombreux à être raccordé au Haut Débit, alors n'hésitez pas à communiquer votre nouvelle adresse INTERNET à la mairie et le cas échéant votre nouveau numéro de téléphone. Nous pourrons vous informer plus régulièrement



Mairie de Champneuville – 03 29 85 87 38 mairie.de.champneuville@luxinet.fr
Secrétariat de mairie le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18H